

Paris , le 7 décembre .

Cher Monsieur

Ci-dessous je reconstitue la ligne généalogique de ce titre de duc auquel je ne peux prétendre puisque je ne descends pas directement de Ollivier-Louis-Charles-Robert Walsh de Serrant. Celui-ci descend de Antoine Joseph Philippe Walsh de Serrant. Je descends de Charles-Edouard de Walsh de Serrant 1746-1820 le frère de Antoine Joseph Philippe Walsh de Serrant 1744-1817

Ollivier-Louis-Charles-Robert Walsh de Serrant est autorisé à porter ce titre de duc qui lui est apporté par sa femme puisque les titres espagnols sont transmis par les hommes et/ou les femmes

Grand d'Espagne

- Le nombre de grands d'Espagne augmenta de manière importante sous la monarchie espagnole, qui récompensait par-là ses serviteurs les plus importants. On peut citer l'exemple des Français faits grands d'Espagne par le roi Philippe V d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, dont Saint-Simon ou Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, son gouverneur (titre passé à son petit-neveu Charles Paul François de Beauvilliers en 1765)... et La Mothe Houdancourt ...

La Mothe-Houdancourt était la maison dont venaient toutes les gouvernantes des enfants royaux de Louis XIV jusqu'à Louis XVI

- Louis Charles de La MOTHE-HOUDANCOURT, Maréchal de France †/1745 (Lieutenant-général des Armées du Roi, chevalier des Ordres, gouverneur de Salins en Franche-Comté) . Fait Grand d'Espagne
- Sa fille Gabrielle de La MOTHE-HOUDANCOURT, marquise de La Mothe-en-Valois 1723-1787 , héritière du titre de duchesse
- Mariée à Charles Joachim ROUAULT de GAMACHES, marquis de Gamaches 1729-1773 (Seigneur-marquis de Gamaches en Ponthieu, colonel des grenadiers de France, gouverneur de Saint-Valery)
- Le fils Valery Rouault de Gamache , marié à Marie Catherine de CHOISEUL-BEAUPRÉ , porte titre Duc
- Leur fille Félicité ROUAULT de GAMACHES , mariée à Jacques de HÉRICY
- Leur fille Elisée de HÉRICY , mariée à Ollivier-Louis-Charles-Robert Walsh de Serrant ,Marquis de Walsh-Serrant , duc de La Motte-Houdancourt autorisé par le roi Louis-Philippe à porter titre de Grand d'Espagne et titre de Duc de Walsh-Serrant. Ceci est prouvé par les lettres patentes que vous m'avez envoyées.
- Leur fille Alix Marie Walsh de Serrant épouse Artus de COSSÉ-BRISSAC

- Leur fille (ainée ?) Élisabeth de COSSÉ-BRISSAC. Mariée le 25 juin 1883 à Paris, avec Renaud de Moustier (1850 - 1904), secrétaire d'ambassade ... Puis mariée le 19 octobre 1907 à Paris, avec John Hussey-Walsh (1862 - 1925). Renaud de Moustier portait le titre de sa femme.

Sans enfants

Ce titre s'éteint en 1940 avec Elisabeth de Cossé-Brissac , mariée deux fois sans descendance .

Il était donc légitime que ces lettres patentes aient quitté le giron WS ... Je vous rends grâce néanmoins de me les avoir transmises pour le plaisir de l'histoire ... Également parce que mon grand-père s'était autorisé à porter ce titre et il fut la risée de ses contemporains. Ma mère me raconte que mon grand-père était allé la voir et qu'elle lui avait donné un bijoux de famille et un portrait d'une aïeule. Peut-être lui avait-il demandé de pouvoir porter ce titre ce qui néanmoins n'est pas correct ... Etc

Quant à la valeur vénale des documents ... Votre cousin devrait savoir qu'une mise à prix n'est pas une valeur de vente ... Secondement, j'imagine en fonction du porteur du nom concerné la valeur peut varier ... En outre et surtout, mon ami Éric Mension-Rigau m'a assuré que ce genre de document ne valait que 2/3/400€ au plus. Et, sachant qu'il est normalien, historien spécialiste de l'évolution de l'aristocratie Française depuis la première guerre mondiale, je ne peux que lui faire confiance. Il tient une chaire d'histoire à la Sorbonne, dont un volet concernant l'aristocratie française. Par ailleurs il suffit de vérifier sur le site Drouot online ou InterEncheres pour s'en assurer.

Je suis enchanté d'être en possession de ce document et vous en remercie vivement. Mais je regrette la zizanie familiale qui en découle. Devrai-je vous le rendre ?

En espérant vous aider à apaiser les tensions entre vous et votre cousin voici un chèque de ce qu'il me semble être juste. Je préfère vous l'envoyer directement. Il me semble que la colère de votre cousin ne pourrait que croître si je le lui adressais directement.

Bien cordialement et amicalement.

Ludovic Walsh de Serrant